

En décembre 2022, vous aurez la possibilité de vous exprimer. Soutenez massivement la CGT afin qu'elle puisse faire entendre nos voix.

Nos luttes doivent se poursuivre car les atteintes à nos valeurs sont quotidiennes. VOTRE VOIX EST prépondérante pour changer les choses !



**Élections
professionnelles
dans la fonction
publique
hospitalière**

**Cadre
de santé**

Décembre 2022, je vote CGT !

Notre métier est une seconde carrière. Avant d'y accéder, nous avons le plus souvent exercé 3 à 5 ans au sein de nos professions d'appartenance, comme infirmier·ère·s, diététicien·ne·s, orthophonistes, mais pas que, avant de pouvoir postuler au concours d'entrée très sélectif de l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS).

www.sante.cgt.fr

f Facebook :
CGT Santé Action Sociale

Adhérer à la CGT,
flashez le QR code



Coordonnées du syndicat :

Fédération Santé et Action Sociale CGT
263, rue de Paris - Case 538 - 93515
Montreuil CEDEX - orga@sante.cgt.fr



SALAIRES : Le gel de la valeur du point d'indice* a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de 11 % depuis 2010 (20 % depuis les années 2000). La CGT revendique une AUGMENTATION IMMEDIATE de 300 € pour route-s.
*Qui sert à calculer les salaires (votre indice multiplié par la valeur du point).



**Nous gérons
tous les problèmes
que les autres
ne savent pas
gérer.**

La nomination dans le grade des cadres nécessite ensuite d'obtenir le diplôme d'Etat de cadre de santé et de réussir le concours sur titre dès l'ouverture d'un poste vacant. Les épreuves sont donc très sélectives et relèvent souvent du parcours du combattant.

Notre longue expertise du terrain, doublée d'une formation universitaire validée par l'IFCS nous permet de gérer et de connaître parfaitement le fonctionnement et l'organisation des structures.

Nous connaissons aussi leurs points forts et leurs points faibles. Cette expertise est devenue aujourd'hui essentielle au bon fonctionnement de nos services. Mais elle n'est pas reconnue alors qu'elle est honteusement exploitée.

Les glissements de tâches sont massifs. Nous gérons la logistique, les RH, les obligations administratives diverses et variées dans un contexte qui change tout le temps, notamment au niveau des procédures qui évoluent sans cesse et sans explications convaincantes.

Aujourd'hui, le constat est simple : nous ne faisons plus notre travail, mais nous pallions les dysfonctionnements d'un système détraqué à dessein.

Par la force des choses, mais aussi par lâcheté des pouvoirs politiques, nous sommes à la fois maltraité-e-s et maltraitant-e-s.

EMPLOI : La CGT revendique la création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad.

RETRAITE : La CGT revendique la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour celles et ceux ayant exercé un métier pénible, insalubre ou à risques.

Au final, avec La CGT, osons dire NON à cette situation :

- Nous ne sommes pas là pour gérer la pénurie et répartir le travail entre celles et ceux qui restent.
- Nous ne sommes pas là uniquement pour manager, mais pour encadrer, accompagner les salarié-e-s dans leur quotidien, rendre opérationnels les services qui ne le sont plus, aider les patient-e-s et leurs familles.

Nous ne sommes pas là pour travailler gratuitement et faire du bénévolat.

IL EST TEMPS DE PRENDRE LA PAROLE. DE RÉCLAMER UN VRAI STATUT CADRE À NOS DIRECTIONS ET UN SALAIRE À HAUTEUR DE NOS COMPÉTENCES.

Cadre de Santé



NOUS REVENDIQUONS :

- une véritable reconnaissance de notre engagement professionnel et au respect de notre temps de travail ce qui s'oppose au système du « forfait jours » issu du Ségur,
- des recrutements à la hauteur des besoins
- la prise en compte de nos expertises dans les processus décisionnels
- une véritable reconnaissance salariale et statutaire de nos emplois et qualifications

**Décembre 2022,
VOTEZ POUR DES CANDIDAT-E-S CGT !**